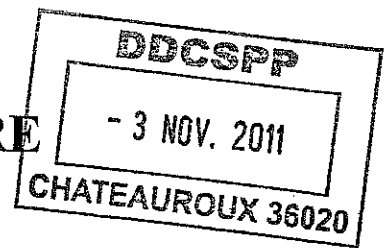


Département de L'INDRE



**SARL Sablières de la Vallée de l'Indre**  
Commune de Niherne

**ENQUETE PUBLIQUE**

Sur la demande présentée par Monsieur le Gérant de la SARL Sablières de la Vallée de l'Indre en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter une carrière de sables et de graviers située au lieu-dit « Les Communeaux », sur la commune de Niherne.

***RAPPORT, CONCLUSIONS ET AVIS  
DU  
COMMISSAIRE-ENQUETEUR***

# RAPPORT DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

## 1 - Dispositions réglementaires

### 1.1 - *Ouverture de l'enquête publique*

Conformément au code de l'Environnement et par **arrêté n°2011173-0003 du 22 Juin 2011**, **Monsieur le Préfet de l'Indre** sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, arrête l'ouverture d'une enquête publique à la mairie de Niherne, du **lundi 5 septembre 2011 au mercredi 5 octobre 2011 inclus**, suite au dossier déposé le 14 août 2009 et complété le 15 février 2010 et le 4 février 2011, par le gérant de la SARL Sablières de la Vallée de l'Indre en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter une carrière de sables et de graviers située au lieu-dit « Les Communaux », sur la commune de NIHERNE.

### 1.2 - *Désignation du Commissaire-Enquêteur*

Le 16 mai 2011, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges me désignait officiellement comme Commissaire-Enquêteur titulaire et Monsieur Xavier BOCQUET suppléant, pour l'enquête publique relative à la demande présentée par le gérant de la SARL Sablières de la Vallée de l'Indre en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter une carrière de sable et de graviers située au lieu-dit « Les Communaux », sur la commune de NIHERNE.

### 1.3 - *Dossier d'enquête*

Le dossier d'enquête publique a été installé en Mairie de NIHERNE, siège de l'enquête, le 5 septembre 2011 à 14h00.

Il comprend :

a) *Le dossier des Sablières de la Vallée de l'Indre N° 080875*, réalisé COMIREM SCOP

Il est composé de :

- La Lettre de Demande
- Un résumé non technique
- Chapitre 1 : Présentation  
Comprend une fiche de synthèse de la demande d'autorisation et développe la présentation du projet.
- Chapitre 2 : Impact du projet  
Ce chapitre se décompose en 6 parties
  - analyse de l'état initial du site et de son environnement

- b) *L'avis de l'autorité environnementale*
- c) *L'arrêté préfectoral N° 2011173-0003 d'ouverture d'enquête*
- d) *un avis d'enquête publique*
- e) *le registre d'enquête*

La consultation de ce dossier a été possible du 5 septembre 2011 au 5 octobre 2011 inclus, aux jours d'ouverture de la Mairie :

**Le lundi** : de 13h30 à 18h00  
**Du Mardi au Vendredi** : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Pendant le mois de l'enquête, le dossier pouvait également être consulté dans les Mairies de VILLEDIEU-SUR-INDRE et SAINT-MAUR, concernées par le rayon d'affichage, aux jours et heures d'ouverture de celles-ci.

#### **1.4 - Registre d'enquête**

Un registre d'enquête a été ouvert (côté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur) et mis à la disposition du public, en Mairie de NIHERNE, durant toute la durée de l'enquête publique.

Ce registre a été clôturé (page 2) par le Commissaire-Enquêteur le 5 octobre 2011 à 18h00, terme officiel de l'enquête publique.

#### **1.5 - Notification et publications**

Un avis portant indication de l'enquête publique a été publié le Dimanche 14 août 2011 (annexe I) et le Samedi 20 août 2011 (annexe II) dans " La Nouvelle République édition de l'Indre " et sur le site Internet [http://indre.pref.gouv.fr/prefecture/environnement/ICPE/dossiers\\_autorisatouon](http://indre.pref.gouv.fr/prefecture/environnement/ICPE/dossiers_autorisatouon) (annexe III).

**Du 5 août au 5 octobre 2011**, un avis annonçant l'ouverture de l'enquête publique a été affiché sur le panneau prévu à cet effet en Mairie de NIHERNE (annexe IV et V) et dans le rayon de 3 km avoisinant le site d'implantation. Les communes de VILLEDIEU-SUR-INDRE et SAINT-MAUR, concernée par le rayon d'affichage, ont appliqué les mêmes dispositions afin de procéder à l'information du public (annexe VI et VII).

#### **1.6 - Réception du public**

Conformément à l'avis d'enquête, j'ai été présent dans les locaux de la Mairie de NIHERNE pour y recevoir le public, aux jours et heures suivants :

**Le Lundi 5 septembre 2011** : de 14h à 17h  
**Le Mercredi 14 septembre 2011** : de 14h à 17h  
**Le Vendredi 23 septembre 2011** : de 09h à 12h  
**Le Jeudi 29 septembre 2011** : de 09h à 12h  
**Le Mercredi 5 octobre 2011** : de 15h à 18h

## 2 - La S.V.I.

### 2.1 - *Présentation de la Société*

S.V.I. SARL Sablières de la vallée de l'Indre route de la Saura 36250 NIHERNE

Cette entreprise est spécialisée dans l'extraction de granulats alluvionnaires.

Cette société dispose d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation d'une carrière de sable et de graviers sur le territoire de la commune de NIHERNE, lieu-dit « Les Communaux », en date du 17 février 2000.

La surface totale exploitée est de 5ha 53a 00ca

### 2.2 - *Nomenclature de l'activité*

Au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, l'activité relève du régime de l'autorisation.

Numéro	Désignation de l'activité	A.D.S.	Rayon
2510 - 3	Affouillement du sol lorsque les matériaux prélevés sont butilisés à des fins autres que la réalisation de l'ouvrage sur l'emprise duquel ils ont été extraits et lorsque la superficie d'affouillement est supérieure à 1000 m <sup>2</sup> ou lorsque la quantité de matériaux est supérieure à 2 000 t/an		
2517	Station de transit de produits minéraux solides inférieure à 15 000 m <sup>3</sup>		

## 3 - Déroulement de l'Enquête

### 3.1 - *Réception des intéressés*

Toutes les personnes intéressées par cette enquête et désirant exprimer des observations ou formuler des réclamations ont pu le faire en utilisant le registre d'enquête mis à leur disposition pendant toute la durée de l'enquête.

Aucune personne n'est venue consulter le dossier afin d'émettre des observations écrites ou orales.

### 3.2 - *Observation consignée sur le registre d'enquête*

Aucune observation n'a été consignée sur le registre d'enquête.

## 4 - Clôture de l'Enquête

Le 5 octobre 2011, terme officiel de l'enquête publique, j'ai clos le registre d'enquête.

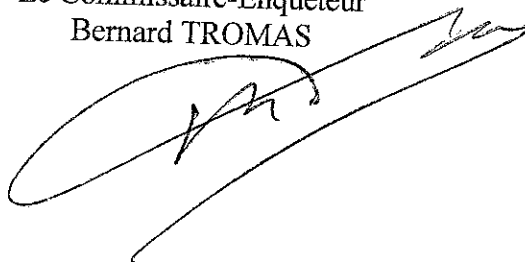
Conformément à l'article 6 de l'Arrêté Préfectoral N° 2011173-0003 du 22 juin 2011:

- Le 7 octobre 2011, j'ai remis à la représentante du Gérant de la SARL Sablières de la Vallée de l'Indre, un courrier indiquant qu'aucune observation n'avait été émise lors de l'enquête publique concernant sa société. Je lui ai rappelé qu'il avait un délai de 12 jours (soit jusqu'au 19 octobre 2011) pour me faire parvenir une réponse (annexe VIII).
- Le 17 octobre 2011, j'ai reçu un courrier en réponse indiquant que le Gérant de la S.V.I. n'avait aucune observation complémentaire à émettre (annexe IX).

Conformément aux dispositions de l'article 21 du décret n°85-453 du 23 avril 1985, mon rapport avec ses conclusions et avis, accompagné du registre d'enquête, sera adressé dans les délais impartis au Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, à charge pour cette autorité de transmettre copies du rapport et des conclusions à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de LIMOGES et au maître d'ouvrage, le tout, conformément à l'article 2 de la décision du Président du Tribunal Administratif de LIMOGES en date du 16 mai 2011.

Condé le 31 octobre 2011

Le Commissaire-Enquêteur  
Bernard TROMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BT', written over a horizontal line that extends across the page.

## **CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR**

L'enquête publique ouverte suite à la demande présentée par la Société les Sablières de la Vallée de l'Indre, afin d'obtenir le renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière de sable et de graviers sur le territoire de NIHERNE, a pris fin le 5 octobre 2011.

Cette enquête s'est déroulée conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur actuellement.

Toutes les personnes intéressées ont pu s'informer en consultant le dossier déposé à la Mairie de NIHERNE, du 5 septembre au 5 octobre 2011 et dans les mairies de VILLEDIEU-SUR-INDRE et SAINT-MAUR, concernés par le rayon d'affichage.

En conséquence, je soussigné, Bernard TROMAS, Commissaire-Enquêteur, après avoir :

- étudié le dossier de la Société les Sablières de la Vallée de l'Indre
- visité l'entreprise le 4 juillet 2011 à 15h00
- et interrogé quelques personnes susceptibles de m'apporter un complément d'information,

présente les conclusions et avis ci-dessous en ce qui concerne le renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière de sable et de graviers sur le territoire de NIHERNE

**Aucune observation n'a été consignée sur le registre d'enquête.**

La SARL Sablières de la Vallée de l'Indre est une entreprise familiale créée le 20 mars 1979. Elle est spécialisée dans l'extraction de granulats alluvionnaires. Elle comprend trois personnes : le Gérant et 2 de ses enfants.

Actuellement, elle exploite une carrière de sable et de graviers située sur les parcelles de terre AP 71, AP 72 et AP 73 d'une surface totale de 5ha 53a 00ca appartenant à la commune de NIHERNE au lieu-dit « Les Communaux ».

L'exploitation de cette carrière a été autorisée par Arrêté Préfectoral en date du 17 février 2000 pour 10 ans.

Afin de continuer l'exploitation de cette carrière, le Gérant de la S.V.I. a fait une demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter cette carrière située au lieu-dit « Les Communaux » sur la commune de NIHERNE (objet de cette enquête publique).

Sur le site, le matériel utilisé est le suivant : une Pelle Hydraulique, une Dragline et 2 camions.

### **Nuisance Sonore**

La nuisance sonore est pratiquement inexistante. Les matériels présents sur le site ne peuvent pas être utilisés simultanément puisqu'une seule personne y travaille.

Cette même personne n'est pas tous les jours de la semaine présente sur le site puisqu'elle s'occupe du tri du granulat au siège de la société afin d'obtenir du gravier de différent diamètre et du sable.

Il n'existe aucun tire de mines.

## **Faune et flore**

### *Flore*

On ne note pas d'espèce protégée sur le domaine à exploiter.

### *Faune*

Aucune espèce animale protégée n'a été observé sur le site.

## **Pollution par la poussière**

Lors du transport du granulat au siège de la société et par temps très sec, il peut se former de très mini nuages de poussière.

Cette poussière n'entraîne pratiquement aucun risque sur la santé de la population de NIHERNE.

## **Trafic routier**

Le camion transportant le granulat de la carrière au siège de la société emprunte la R.D. n° 67 qui traverse le bourg de NIHERNE (3 rotations en moyenne par jour).

Ces rotations de camion n'entraînent pas une modification du trafic routier existant donc pas de nuisance supplémentaire

## **Produits toxiques**

Il n'existe aucun stockage de produits toxique sur le site

## **Consultation du dossier**

Lorsqu'une Mairie, pour des raisons indépendantes de sa volonté, est obligée de fermer ses bureaux, il serait souhaitable qu'une permanence soit organisée afin que le public puisse accéder au dossier de l'enquête publique. Il est vrai que pour une enquête publique concernant une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), le dossier peut être consulté dans les Mairies des communes concernées par le rayon d'affichage et à la Préfecture.

-----

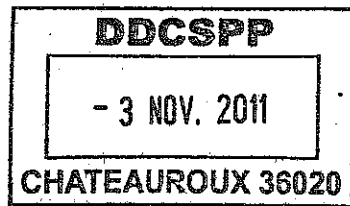
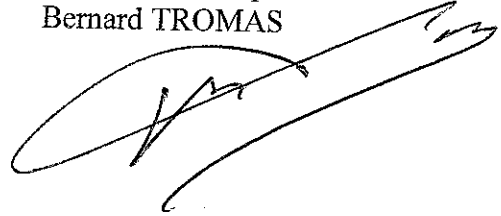
En conclusion, et considérant :

- que la SARL Sablières de la Vallée de l'Indre a exploité le site depuis 2000,
- que les travaux d'extraction ne sont pas terminés,
- que la majorité de la population de NIHERNE n'est pas intéressée par l'aménagement de leur commune,
- que l'exploitation de ce site n'entraîne pratiquement aucune nuisance,
- que la commune désire aménager une zone de loisirs et de pêche,
- qu'il n'existe aucune espèce animale ou végétale protégée sur le site.

j'émet un **AVIS FAVORABLE** à la demande présentée par Monsieur le Gérant de la SARL Sablières de la Vallée de l'Indre en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter une carrière de sable et de graviers située au lieu-dit « Les Communaux » sur la commune de NIHERNE.

Condé le 31 octobre 2011

Le Commissaire-Enquêteur  
Bernard TROMAS





# ANNEXES

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : NRCO35226, N° 70021221 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

**Edition : Nouvelle République Dimanche 36**

Département : 36

Date de parution : 14/08/2011

Fait à Tours, le 25 Juillet 2011

Le Président Directeur Général de NR Communication



Pierre-Yves ETLIN

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

## ANNEXE I



DDCSPP DE L'INDRE

### ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de NIHERNE  
Avis d'enquête publique  
SARL Les Sablières de la Vallée de l'Indre

Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière de sables et de graviers à NIHERNE

La demande d'autorisation, déposée en Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, au regard du Code de l'Environnement, par Monsieur le gérant de la SARL Les Sablières de la Vallée de l'Indre, en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter une carrière de sables et de graviers sur la commune de NIHERNE, sera soumise à enquête publique, à la mairie de NIHERNE, du lundi 5 septembre 2011 au mercredi 6 octobre 2011 inclus.

Le dossier déposé par le demandeur pourra être consulté à la mairie de NIHERNE, siège de l'enquête, le lundi, de 13h30 à 18h00 et les mardi, mercredi jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, où un registre d'enquête sera tenu à la disposition du public.

Le dossier pourra également être consulté dans les mairies de SAINT-MAUR et de VILLEDIEU-SUR-INDRE, concernées par le rayon d'affichage de 3 km, aux heures d'ouverture de celles-ci.

Monsieur Bernard TROMAS, commissaire-enquêteur désigné par M. le président du Tribunal administratif de Limoges, siègera à la mairie de NIHERNE, les jours suivants :

Lundi 5 septembre 2011, de 14h00 à 17h00,  
Mercredi 14 septembre 2011, de 14h00 à 17h00,  
Vendredi 23 septembre 2011, de 9h00 à 12h00,  
Jeudi 29 septembre 2011, de 9h00 à 12h00,  
Mercredi 6 octobre 2011, de 15h00 à 18h00.

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de NIHERNE et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, et éventuellement du mémoire en réponse de l'exploitant, un mois après la fin de l'enquête.

Cette enquête publique fait partie de la procédure d'instruction d'un dossier « installation classée pour la protection de l'environnement » qui fera l'objet d'une décision préfectorale suite aux observations et avis émis par les personnes et les organismes consultés.

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : NRCO35224, N° 70021220 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

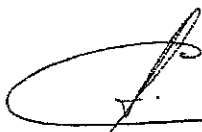
**Edition : La Nouvelle République - Edition Indre**

Département : 36

Date de parution : 20/08/2011

Fait à Tours, le 25 Juillet 2011

Le Président Directeur Général de NR Communication



Pierre-Yves ETLIN

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

## ANNEXE II



**DDCSPP DE L'INDRE**

### ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de NIHERNE  
Avis d'enquête publique  
SARL Les Sablières de la Vallée de l'Indre

Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière de sables et de graviers à NIHERNE

La demande d'autorisation, déposée en Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, au regard du Code de l'Environnement, par Monsieur le gérant de la SARL Les Sablières de la Vallée de l'Indre, en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter une carrière de sables et de graviers sur la commune de NIHERNE, sera soumise à enquête publique, à la mairie de NIHERNE, du lundi 5 septembre 2011 au mercredi 5 octobre 2011 inclus.

Le dossier déposé par le demandeur pourra être consulté à la mairie de NIHERNE, siège de l'enquête, le lundi, de 13h30 à 18h00 et les mardi, mercredi jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, où un registre d'enquête sera tenu à la disposition du public.

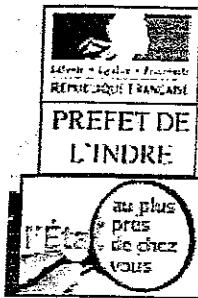
Le dossier pourra également être consulté dans les mairies de SAINT-MAUR et de VILLEDIEU-SUR-INDRE, concernées par le rayon d'affichage de 3 km, aux heures d'ouverture de celles-ci.

Monsieur Bernard TROMAS, commissaire-enquêteur désigné par M. le président du Tribunal administratif de Limoges, siègera à la mairie de NIHERNE, les jours suivants :

Lundi 5 septembre 2011, de 14h00 à 17h00,  
Mercredi 14 septembre 2011, de 14h00 à 17h00,  
Vendredi 23 septembre 2011, de 9h00 à 12h00,  
Jeudi 29 septembre 2011, de 9h00 à 12h00,  
Mercredi 5 octobre 2011, de 15h00 à 18h00.

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de NIHERNE et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, et éventuellement du mémoire en réponse de l'exploitant, un mois après la fin de l'enquête.

Cette enquête publique fait partie de la procédure d'instruction d'un dossier « installation classée pour la protection de l'environnement » qui fera l'objet d'une décision préfectorale suite aux observations et avis émis par les personnes et les organismes consultés.



# Bienvenue sur le site des services de l'Etat dans l'Indre

Envoyer par courriel - Imprimer cette page - Plan du site - Liens utiles - Contact -

Votre parcours : Accueil > ICPE (installations classées) > Les dossiers d'autorisations icpe

<b>ACTUALITÉ</b>
Toute l'actualité
Quelques dates
Communiqués de presse
Campagnes d'informations

<b>Publications</b>
Recueil des actes administratifs
Enquêtes publiques
Avis de l'autorité environnementale
Marchés publics
Dépôt Légal

<b>Etat dans l'Indre</b>
La nouvelle organisation de l'Etat dans l'Indre
Mouvements dans l'Indre
Services de l'Etat dans l'Indre

<b>Aménagement</b>
Agriculture
Collectivités locales
Politiques Publiques

<b>Démarches</b>
Vos démarches dans l'Indre

<b>Environnement</b>
Eau
ICPE (Installations Classées)
Natura 2000
Pollution et nuisance
Protection nature

<b>Sécurité</b>
Sécurité civile
Sécurité publique
Sécurité routière

<b>Vie sociale &amp; santé</b>
Habitat
Santé
Social
Vie associative

## LES DOSSIERS D'AUTORISATIONS ICPE

### LES AUTORISATIONS (en cours d'instruction ou instruites)

*Déroulé de l'enquête.*

#### Sabilères Vallée Indre

- Avis autorité environnementale
- Arrêté ouverture enquête publique
- Avis enquête publique
- Résumé non technique
- Résumé étude de dangers

#### BOIS FACTORY - Buzançais

- Avis autorité environnementale
- descriptif du projet
- résumé non technique étude de danger
- résumé non technique étude d'impact
- résumé non technique étude d'impact sanitaire
- Avis d'enquête publique
- Rapport du Commissaire enquêteur
- Conclusions et avis du Commissaire Enquêteur

#### Bio Corn

- resumes non techniques
- Avis de l'autorité environnementale
- Arrêté d'ouverture d'enquête publique
- Avis d'enquête publique

#### COVED

CF

- Avis de l'autorité environnementale
- Arrêté ouverture enquête publique
- Avis d'enquête publique
- Notice descriptive des installations
- résumés non techniques de l'étude d'impact et de dangers
- Projet arrêté SUP
- Rapport du commissaire enquêteur
- Conclusion du commissaire enquêteur

#### FERAY SARL

- déclaration de début d'exploitation

#### SAS ADAREM (E. LECLERC)

- Avis d'enquête publique LECLERC
- Arrêté d'ouverture d'enquête publique LECLERC
- Avis autorité environnementale LECLERC
- Résumé non technique LECLERC

## Commune de NIHERNE

### Avis d'enquête publique

#### **SARL Les Sablières de la Vallée de l'Indre**

Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière de sables et de graviers à NIHERNE

La demande d'autorisation, déposée en Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, au regard du Code de l'Environnement, par Monsieur le gérant de la SARL Les Sablières de la Vallée de l'Indre, en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter une carrière de sables et de graviers sur la commune de NIHERNE, sera soumise à enquête publique, à la mairie de NIHERNE, **du 5 septembre 2011 au 5 octobre 2011 inclus.**

Le dossier déposé par le demandeur pourra être consulté à la mairie de NIHERNE, siège de l'enquête, le lundi, de 13h30 à 18h00 et les mardi, mercredi jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, où un registre d'enquête sera tenu à la disposition du public.

Le dossier pourra également être consulté dans les mairies de SAINT-MAUR et de VILLEDIEU-SUR-INDRE, concernées par le rayon d'affichage de 3 km, aux heures d'ouverture de celles-ci.

Monsieur Bernard TROMAS, commissaire-enquêteur désigné par M. le président du Tribunal administratif de Limoges, siégera à la mairie de NIHERNE, les jours suivants :

**Lundi 5 septembre 2011, de 14h00 à 17h00,  
Mercredi 14 septembre 2011, de 14h00 à 17h00,  
Vendredi 23 septembre 2011, de 9h00 à 12h00,  
Jeudi 29 septembre 2011, de 9h00 à 12h00,  
Mercredi 5 octobre 2011, de 15h00 à 18h00.**

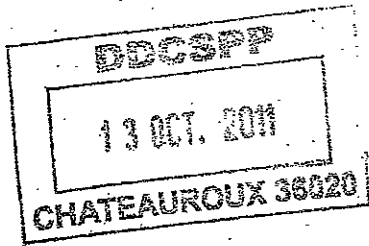
Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de NIHERNE et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, et éventuellement du mémoire en réponse de l'exploitant, un mois après la fin de l'enquête.

Cette enquête publique fait partie de la procédure d'instruction d'un dossier « installation classée pour la protection de l'environnement » qui fera l'objet d'une décision préfectorale suite aux observations et avis émis par les personnes et les organismes consultés.

# ANNEXE V

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

( Code de l'environnement )



Installation soumise à AUTORISATION

\*\*\*\*

## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

\*\*\*\*

M. le Maire de la commune de NIHERNE (Indre)

CERTIFIE avoir fait afficher à la porte de la mairie, et dans le rayon d'affichage réglementaire,

DU 05/08/2011 AU 05/10/2011

conformément aux dispositions de l'article R512 -15 du code de l'environnement, un avis annonçant l'ouverture de l'enquête publique relative à la demande présentée par Monsieur le géomètre de la SARL Sablières de la Vallée de l'Indre

en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière de sables et de graviers, située au lieu dit "Les Communeaux" à Niherne

FAIT à Niherne

, le 06/10/2011

LE MAIRE,  
( signature et sceau )



Document à retourner à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations - Unité Protection de l'Environnement - Cité Administrative - BP 613 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX



TELEPHONE : 02-54-26-50-27  
TELECOPIE : 02-54-26-13-03  
Email : [villedieu-sur-indre@orange.fr](mailto:villedieu-sur-indre@orange.fr)

### CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Monsieur le Maire de la Commune de VILLEDIEU-SUR-INDRE (Indre),

CERTIFIE avoir affiché à la porte de la Mairie, et dans le rayon d'affichage réglementaire,

**Du 05 Septembre 2011 au 05 Octobre 2011 inclus**

conformément aux dispositions de l'article R512 -15 du code de l'environnement, un avis annonçant l'ouverture de l'enquête publique relative à la demande présentée par Monsieur le gérant de la SARL SABLIERES DE LA VALLE DE L'INDRE

en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière de sables et de graviers, située au lieu dit « Les Communeaux » à NIHERNE.

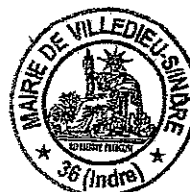
Fait à VILLEDIEU-SUR-INDRE,

le 10 Octobre 2011

Le Maire,

Vice-Président de la Communauté de Communes  
Val de l'Indre-Brenne

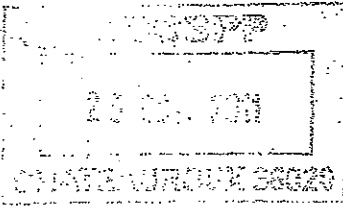
**Bernard GONTIER**



# ANNEXE VII

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

( Code de l'environnement )



Installation soumise à AUTORISATION

\*\*\*\*

## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

\*\*\*\*

M. le Maire de la commune de *Saint-Maur*

CERTIFIE avoir fait afficher à-la porte de la mairie, et dans le rayon d'affichage réglementaire,

DU *6 juillet 2011*

AU *5 octobre 2011*

conformément aux dispositions de l'article R512 -15 du code de l'environnement, un avis annonçant l'ouverture de l'enquête publique relative à la demande présentée par la SARL les Sablières de la Vallée de l'Indre

en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter une carrière de sable et de graviers située au héri dit "les Commureaux" sur la commune de Nihenne

FAIT à *Saint-Maur*

, le *5 octobre 2011*

LE MAIRE,  
( signature et sceau )

*François JOLIVET*



Document à retourner à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations - Unité Protection de l'Environnement - Cité Administrative - BP 613 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX



# ANNEXE VIII

**Bernard TROMAS**  
**Commissaire-Enquêteur**  
**La Morfondière**  
**36100 CONDE**

*Conde, le 7 octobre 2011*

**Monsieur Le Directeur**  
**SARL Sablières de la Vallée de l'Indre**  
**Route de la Saura**  
**36250 NHIERNE**

**Objet : Compte-rendu des observations suite à l'enquête publique**

**Monsieur Le Directeur,**

**Suite à l'enquête publique concernant votre Société ouverte en mairie de NHIERNE du lundi 5 septembre 2011 au mercredi 5 octobre inclus et conformément à l'article 6 de l'Arrêté Préfectoral N° 20111173-0003, je vous informe qu'aucune observation n'a été consignée dans le registre d'enquête.**

**Si toutefois vous désiriez émettre des observations complémentaires concernant votre dossier, vous disposez d'un délai maximum de 12 jours (soit jusqu'au 19 octobre 2011) pour me les faire parvenir.**

**Veillez agréer, Monsieur Le Directeur, mes sincères salutations.**

**B. TROMAS**

# ANNEXE IX

**S.V.I**

Niherne , le 12 Octobre 2011

SARL Sablières de la Vallée de l'Indre  
Capital 7622.45€ APE 0812 Z

SIRET 31623710600018

Route de la Saura

36250 NIHERNE

Tel/Fax : 02.54.29.89.54

à

Mr TROMAS Bernard  
Commissaire – Enquêteur  
La Morfondière  
36100 CONDE

---

Monsieur Le Commissaire Enquêteur ,

Après lecture de votre compte rendu des observations consignées suite à l'enquête publique qui a eu lieu en Mairie de Niherne du lundi 5 Septembre 2011 au Mercredi 5 Octobre 2011 inclus, nous vous informons que nous n'avons aucune observation particulière à formuler .

Veillez agréer , Monsieur le Commissaire Enquêteur , nos sincères salutations .

---

Le Gérant

